



Compte-rendu du CHSCT plénier du 15 octobre 2018

C- SUIVI DES AVIS ET INTERPELLATIONS

Comme sur l'ensemble de ce mandat, pour le dernier CHSCT plénier avant les élections professionnelles, seule la CFDT a interpellé l'administration.

Didier LEVRAT nous indique que pour les relevés de décisions, sur les 135 interpellations par les O.S. (Organisations Syndicales), seulement 12 ne sont pas clôturées soit moins de 9%. et en plus 3 vont être traitées lors de ce CHSCT.

L'administration nous présente le nouveau guide: "Schéma d'organisation de la sécurité au travail".

Sur le point 73, mettre en oeuvre d'un indicateur R.P.S. concernant les situations recensées par les O.S. (souffrance au travail, discrimination ou agression), nous avons réagi en disant que cela n'était pas correct de faire porter cette responsabilité uniquement sur les syndicats. En effet, l'administration a écrit: "les O.S. n'ont pas évoqué le sujet lors de la réunion du 7 juin". Or l'ordre du jour de cette réunion proposée par l'administration était chargée et ce point n'y était pas.

Suite à notre interpellation sur les DTA (Dossiers Techniques Amiante), l'administration nous répond qu'il y a 1118 DTA pour la Ville de Nantes et 287 DTA à Nantes Métropole. Nous avons demandé des précisions. Donc un DTA est obligatoire pour les bâtiments antérieurs à 1997. Un DTA correspond à un sous-ensemble immobilier, par exemple pour l'ensemble de la Manufacture il y a 10 DTA. Cependant, un DTA n'est pas obligatoirement synonyme de présence de matériaux contenant de l'amiante visible.

La CFDT a interrogé l'administration pour savoir quelle était la situation des bâtiments municipaux vis à vis du RADON. Pour les bâtiments construits sur le sillon de Bretagne, 5 écoles ont dépassé le seuil de 300 Bq/m³ l'hiver dernier. Les consignes pour ces écoles sont d'aérer 3 fois par jour (matin, midi, soir). De plus les bâtiments doivent être construits avec un vide sanitaire.

D- ACTION DE PREVENTION

D.1- Observatoire Social

Madame CHAUMEAU nous a présenté les synthèses:

- Pôle de proximité,
- Pôle Maintenance et Ateliers.

Nous la félicitons pour cet excellent travail, un outil précieux pour les mandaté(e)s CHSCT, d'aide à la décision et de recherche sur les bilans des directions et synthèse. D'autant plus remarquable que ce travail est le résultat d'un E.T.P. (Equivalent Temps Plein) avec l'aide d'étudiants.

E- PROGRAMME D'ACTIONS EN SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DU CHSCT

E.1- point d'avancement de la démarche prévention des risques psychosociaux (RPS)

A la CFDT, nous sommes d'accord avec ces points. Mais nous déplorons, par exemple, la lenteur de leur application. De plus, pour la pratique de "bonnes réunions" nous ne pouvons ni les quantifier, ni les qualifier. Nous aurons un regard très attentif sur ces points afin de voir comment ces intentions seront déployées sur le terrain.

Vote pour: UNSA, CGT,
Abstention: **CFDT**, CFTC, FO

F- ANALYSE DES RISQUES

F.1- Risque Routier

Le taux d'accident reste très élevé sur nos collectivités. Un accident par jour en moyenne. Le coût annuel pour les collectivités est d'un million d'euros avec plus de 400 000 € de frais de réparation et un surcoût de cotisation d'assurance.

F.2- Risques organisationnels

F.2.1- Département Parcours de Vie des Aînés

La direction nous présente sont projet de règlement local d'application du temps de travail sur une base de 1547 heures au sein des EHPAD et Résidences Autonomes. La CFDT a vivement réagi sur

le solde négatif qui est automatiquement basculé sur l'année suivante. Nous n'acceptons pas un décompte négatif qui se reporte d'une année sur l'autre. La direction nous a répondu qu'aucun agent n'a de solde négatif à la fin de l'année, c'est même l'inverse.

Vote pour: **CFDT**, CFTC

Abstention: UNSA, CGT, FO

F.2.2- Evolution du Restaurant InterGénérationnel Malville (R.I.G.)

A la suite du déménagement de la résidence de Malville à la résidence autonomie Pirmil, le R.I.G. Malville reste ouvert aux usagers du quartier. Il est le seul R.I.G. non attaché à une résidence autonomie. Dans son fonctionnement, le R.I.G. rejoint le pôle Coordination Autonomie Domicile. Le responsable de la Résidence Autonomie Malville est transféré sur le R.I.G. Malville. La CFDT s'interroge sur ces changements et émet des réserves.

Vote pour: CFTC, CGT, FO

Abstention: **CFDT**, UNSA

F.2.3- Direction des Etablissements Culturels et Administration (D.E.C.A.)

La Direction de la Culture nous a présenté une restructuration de leur direction avec une simplification de l'organigramme et une disparition de la D.E.C.A. repositionnée à la Direction Générale Culture dans le pôle ressource. Tout ceci à moyen constant.

Vote abstention: CFDT, CFTC, CGT, UNSA, FO